

ARMÉNIE

Stages de formation/tables rondes sur le développement durable à l'intention des décideurs

CONTACT République d'Arménie, Association pour le développement humain durable/Comité national du PNUE
375010, République d'Arménie, Erevan, rue Khandjian 33/1810
Téléphone: 37410 522327 Fax: 37410 522327
Courriel: kdanel@freenet.am, ashd@freenet.am Internet: users.freenet.am/~ashd

Karine Danielian, Présidente de l'Association et du Comité national du PNUE

SECTEURS D'INTERVENTION	Éducation/apprentissage Réduction de la pauvreté Économie	Environnement Eau Changements climatiques Biodiversité Prévention des catastrophes Consommation durable Tourisme durable	Droits de l'homme, Paix & sécurité humaine Politique, Réglementation, Gouvernance Compréhension internationale Coopération régionale / internationale
-------------------------	---	--	--

DESCRIPTION

<i>Type</i>	Projet gouvernemental/non gouvernemental
<i>Langue(s) de travail</i>	Arménien, russe, anglais
<i>Groupe(s) cible(s)</i>	Effectif total : 103 personnes Députés (pour l'essentiel) et experts de l'Assemblée nationale/du Parlement, et vice-ministres : 46 personnes Membres et experts de la Cour constitutionnelle, et juges : 57 personnes
<i>Année de commencement & durée</i>	Septembre 2004 - septembre 2005
<i>Budget & sources de financement</i>	6 750 euros (OSCE) et 1 000 dollars (PNUD)
<i>Organisations partenaires</i>	OSCE, PNUD, Assemblée nationale de la République d'Arménie, Département de l'information de l'ONU (appui pour l'information), Conseil de la Terre (expert international), Aarhus Centre, Centre pour le droit constitutionnel.
<i>Acteurs-clés</i>	Après des exposés de fond d'experts nationaux et internationaux sur les obligations assumées par la République d'Arménie, les expériences internationales et les possibilités qui s'offrent pour les adapter en Arménie, les participants ont débattu des questions évoquées et cherché à définir des solutions optimales.



OBJECTIFS

1. Informer les députés et les experts de l'Assemblée nationale du modèle de développement durable, du déroulement d'une réorientation de la civilisation vers le développement durable, et des tâches ardues qu'aura à accomplir pour cela l'Arménie, surtout pour ce qui est de la législation.
2. Informer les membres et les experts de la Cour constitutionnelle du modèle de développement durable, de la manière de réorienter la civilisation vers le développement durable, des expériences internationales de prise en compte des principes du développement durable dans les constitutions nationales et de propositions relatives au projet de Constitution arménienne modifiée.

MÉTHODOLOGIE

- Exposés accompagnés de diapositives sur les grands thèmes
- Étude des expériences réussies
- Jeux de documentation (Déclaration de Rio, Déclaration de Johannesburg, Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, Charte de la Terre, Charte des villes européennes pour un développement durable, rapport de Kofi Annan « Dans une liberté plus grande », Principes de développement durable de l'Arménie, élaborés par des organisations non gouvernementales et des scientifiques, rapports de l'Arménie au Sommet mondial pour le développement durable et relatifs aux conventions écologiques mondiales, texte de la Convention d'Aarhus, documents de l'OSCE sur l'environnement et la sécurité, documents de la Conférence de Kiev des ministres de l'environnement, projet de Stratégie d'éducation en vue du développement durable de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU et autres
- Projection de films vidéo décrivant les expériences internationales et locales en matière de développement durable.

RÉSULTATS & ÉVALUATION

Résultats

Meilleure information des décideurs sur la thématique du développement durable ; création à l'Assemblée nationale d'une commission parlementaire appelée à encourager la plus grande intégration des principes et des idées du développement durable dans la législation arménienne ; mise au point d'une série de propositions pour la prise en compte des principes du développement durable dans le projet de Constitution arménienne modifiée, lesquelles ont été incorporées au projet qui a par la suite été approuvé par référendum national.

Points forts

Le travail en collaboration directe avec les décideurs permet d'influer au maximum sur les solutions apportées aux problèmes évoqués.

Faiblesses & risques

Des élections parlementaires auront lieu en 2007. La continuité des acquis n'est pas encore complètement entrée dans les mœurs dans le pays, de sorte qu'on peut avoir à recommencer le travail à zéro sur certaines questions lorsque le corps parlementaire aura été renouvelé (ce qui est déjà arrivé une fois à l'Association).

Pourquoi considérez-vous que cette initiative est une bonne pratique?

1. Les décideurs sont mieux informés des problèmes du développement durable.
2. La création d'une Commission spéciale de l'Assemblée nationale permettra de préserver les résultats acquis.
3. On a réussi à faire comprendre l'importance exceptionnelle de cette thématique, de sorte que pour la première fois en dix-huit mois, l'opposition, qui boycottait le

travail du Parlement, s'est assise à la même table que la coalition progouvernementale.

4. Des représentants de l'Assemblée nationale (le Vice-Président de l'Assemblée, des dirigeants de groupes parlementaires et de commissions) ont participé aux débats dans la salle de la Cour constitutionnelle, où ils ont présenté l'issue des débats analogues qui avaient eu lieu au Parlement.

5. Les propositions avancées par les experts nationaux ont été incluses dans le projet de Constitution modifiée.

6. Les documents des deux stages/tables rondes ont été publiés en brochures largement utilisées dans le pays tant dans l'enseignement de type formel (universités) que dans l'éducation non formelle:

- « Théorie et pratique du développement durable : expériences internationales et problèmes de l'Arménie » (documents issus des débats à l'Assemblée nationale),
- « Les garanties constitutionnelles du développement durable » (documents issus des débats tenus avec des membres de la Cour constitutionnelle et des juges au Centre pour le droit constitutionnel).

7. Les deux manifestations ont trouvé un large écho dans les médias, ce qui a aussi permis de mieux informer la population des problèmes évoqués.
